

Météo

La semaine écoulée a été marquée par des températures globalement conformes aux normales de saison, avant une nette hausse du mercure à la fin de cette dernière.

Un épisode orageux a traversé le vignoble mercredi dernier, apportant des cumuls de précipitations très hétérogènes selon les secteurs, compris entre 1 et 22 mm. Cet épisode s'est localement accompagné de chutes de grêle ayant occasionné des dégâts parfois significatifs. Les secteurs les plus touchés s'étendent du Nord de la Côte Chalonnaise jusqu'au Sud de la Côte de Nuits en passant par de nombreux villages de la Côte de Beaune, avec des pertes estimées entre 5 et 30% selon les parcelles (l'orientation des rangs étant l'un des paramètres les plus influents) et l'intensité de l'orage.

Prévisions à 8 jours



Conditions ensoleillées, avec une vague de chaleur attendue



T Min : 13 °C
T Max : 37 °C



0 annoncé



Vent 5 à 20 km/h S-O puis S

EXTRACTION DU 8 AU 16 JUIN 2026

STATION BEAUNE

• Température (°C)

Moy **18.6** Min **9** Max **30.8**

• Pluie (mm)

Cumul **21.2**



Avancement des stades phénologiques

Les températures estivales de ces derniers jours permettent à la vigne de poursuivre son cycle sans ralentissement. Les stades phénologiques s'étendent actuellement de grain de plomb pour les secteurs les plus tardifs à veille de fermeture de la grappe pour les parcelles les plus précoces, avec un stade moyen situé autour de petit pois.

- Grain de plomb : secteurs les plus tardifs
- Petit pois : stade moyen du vignoble
- Début fermeture de la grappe : secteurs les plus précoces



Stade petit pois

PRÉCAUTIONS TEMPÉRATURES

Avec les fortes chaleurs annoncées, il est recommandé de limiter au maximum les travaux du sol afin d'éviter les projections de terre sur les grappes. Sous l'effet du soleil, ces particules peuvent créer des points chauds sur les baies, entraînant des perforations de la pellicule, puis le dessèchement des raisins.

Limitez également les opérations de rognage durant les périodes les plus chaudes et privilégiez les traitements en fin de journée, de nuit ou au lever du jour afin de réduire les risques de stress et de phytotoxicité.

ALÉAS CLIMATIQUES

Grêle dans le vignoble et dégâts



MILDIU





Estimation du risque

Nos observations :

Aucun nouveau symptôme n'a été observé cette semaine. Seules quelques taches plus anciennes, désormais non sporulantes, restent visibles sur certaines parcelles. La situation sanitaire apparaît globalement stable par rapport à la semaine précédente.

Estimation du risque :

Le risque est actuellement considéré comme faible, au vu des conditions météorologiques chaudes et sèches annoncées. L'absence de nouvelles contaminations et de sporulations actives limite fortement le potentiel d'évolution de la maladie à court terme.

Nom Commercial	Dose/ha	DRE	DAR	ZNT	ZNTT	DVP	DSPPR	Nombre max d'applications	Pictogramme de danger	UAB	Phrases de risques mélanges	Composition /L ou kg
Bouillie Bord. RSR disperss NC	3,75 kg	24 h	14 j	5 m	5 m	/	/	5/an		UAB	/	Sulfate de cuivre : 200 g
Cuproxtat SC	3,95 l	6 h	21 j	20 m	/	/	/	5/an		UAB	Spe 1	Cuivre du sulfate de cuivre tribasique (TBCS) : 190 g
Champ Flo Ampli	1.3 l	24 h	21 j	20 m	/	20 m	10 m	3/an 7 j entre 2 appli.		UAB	Spe 1 Spe 8	Hydroxyde de cuivre : 360 g
LBG 01F34/ Facinan/ Kamparano	4 l	6 h	14 j	5 m	/	5 m	/	5/an 10 j entre 2 appli.	NC	/	/	Phosphonate de potassium : 755 g
Tercostar	4 l	6 h	14 j	5 m	/	5 m	/	5/an 10 j entre 2 appli.	NC	/	/	Phosphonate de potassium : 755 g
Amaline Flow	2.8 l	24 h	28 j	20 m	/	/	/	2/an 8-12 j entre 2 appli.		/	Spe 1	Zoxamide : 40 g/l + TBCS : 266.6 g/l

MÉTHODE(S) ALTERNATIVE(S) :

Les méthodes alternatives (épamprage) sont consultables sur le site [Ecophytopic](https://ecophytopic.com) (Source BSV)

Produits disponibles à la vente !

Taches de Mildiou sur feuille



OIDIUM

Estimation du risque

Nos observations :

Peu de symptômes sont observés à l'échelle du vignoble. Toutefois, le nombre de parcelles concernées progresse légèrement par rapport à la semaine dernière. Les nouvelles expressions se présentent sous forme de sporulations sur feuilles, mais également sur grappes, principalement à la base des pédicelles.

Estimation du risque :

Le risque est actuellement considéré comme moyen. Bien que la situation reste globalement saine sur une grande partie du vignoble, la prudence demeure de mise, notamment sur les parcelles à présentant un historique oïdium.

L'installation du champignon sur grappe est particulièrement insidieuse, les premiers symptômes apparaissant fréquemment à la base des pédicelles. Après la fermeture de la grappe, ces contaminations deviennent difficilement visibles et beaucoup moins accessibles aux produits de protection phytosanitaire. De plus, une grappe contaminée avant la véraison peut continuer à exprimer la maladie par la suite, même lorsque les baies ont atteint un stade de sensibilité plus faible.

Nom Commercial	Dose/ha	DRE	DAR	ZNT	ZNTT	DVP	DSPPR	Nombre max d'applications	Pictogramme de danger	UAB	Phrases de risques mélanges	Composition /L ou kg
Soufre sublimé Afepasa	25 kg	24 h	5 j	5 m	20 m	/	/	8/an		UAB	/	Soufre sublimé : 990 g
Microthiol Special Disperss	12,5 kg	6 h	3 j	5 m	5 m	/	/	8/an	NC	UAB	/	Soufre micronisé : 800 g
Lucifère	12,5 l	6 h	5 j	5 m	/	/	10 m	8/an	NC	UAB	/	Soufre micronisé : 800 g
Thioproton Rainfree	12,1 l	48 h	3 j	5 m	5 m	/	/	8/an		UAB	Spe8	Soufre micronisé : 825 g
Héliosoufre S	7,5 l	24 h	5 j	5 m	5 m	/	/	12/an		UAB	/	Soufre : 700 g + terpènes de pin
Armicarb	5 kg	6 h	1 j	5 m	5 m	/	10 m	8/an	NC	UAB	/	Bicarbonate de potassium : 85 %
Vitisan	6 kg	6 h	1 j	5 m	/	/	10 m	6/an 3 j entre 2 appli.	NC	UAB	/	Hydrogénocarbonate
Hoggar	0,6 l	48 h	35 j	20 m	/	/	10 m	3/an	 	/	H373 H361d	Spiroxamine : 500 g

Produits disponibles à la vente !

MÉTHODE(S) ALTERNATIVE(S) :

La lutte contre l'oïdium doit être prise en considération au plus tôt à partir du stade 7-8 feuilles étalées (Source BSV)



Sporulation d'oïdium sur pédicelle



CICADELLE DE LA FLAVESCENCE DOREE

Pour rappel, le respect des dates d'intervention définies par l'arrêté préfectoral est indispensable afin de limiter la propagation de la maladie et de son vecteur.

Arrêté préfectoral 2026 :

https://www.cavb.fr/wp-content/uploads/2026/05/arrete_draaf_lutte_flavescence_doree_2026-RAA-002.pdf

Cartographie des zones concernées par les traitements :

<https://macarte.ign.fr/carte/BHPuDE/Foyers-de-Flavescence-doree-de-la-vigne-en-BourgogneFranche-Comte>

Pour rappel, les renouvellements de traitements CFD doivent respecter, entre chaque application, un délai de 8 jours en agriculture biologique et de 14 jours en conventionnel.

L'arrêté préfectoral précisant la stratégie de lutte obligatoire dans les secteurs concernés est publié. En 2026, le nombre des traitements pour chacune des communes est résumé ci-dessous :

Secteurs concernés	Stratégie
Gevrey-Chambertin/Brochon Chambolle-Musigny/Gilly-lès-Citeaux/Vosne-Romanée/ Nuits-Saint-Georges/ Savigny-lès-Beaune/Chorey-lès-Beaune Beaune Puligny-Montrachet/Meursault (secteur Les Charmes) Change/Créot/Mercurey/Givry/Chenôves(71)/Saules/Sa- vigny-sur-Grosne/ Bonnay-Saint-Ythaires/Etrigny/Mancey/Tournus/Royer Nombreuses communes du Mâconnais (voir cartographie)	Protection 24-28 jours 2 traitements en conventionnel et 3 traitements en AB T1: 27 mai au 04 Juin T2: 8 jours après en AB (04 au 12 juin) et 14 jours après en conventi- onnel (10 au 18 juin) T3: uniquement en AB, 8 jours après le T2 (12 au 20 juin)
Plombières-lès-Dijon/Dijon Gevrey-Chambertin Aloxe-Corton Saint-Aubin/Chassagne-Montrachet Montagny-les-Buxy	Protection 14-16 jours 1 traitement en conventionnel et 2 traitements en AB T1 : 03 juin au 11 juin T2 : uniquement en AB. 8 jours après le T1 (11 au 19 juin)
Meursault/Mercurey	Zone expérimentale : 0 traitement
Autres communes du département	Pas de traitement obligatoire
Pépinières viticoles	La protection doit être assurée entre le 15 mai et le 15 octobre

Nom Commercial	CFD	DRE	DAR	ZNT	ZNTT	DVP	Nombre max d'applications	Pictogramme de danger	UAB	Phrases de risques mélanges	Composition /L ou kg
Decis Protech	0,5	6 h	14j	20 m	5 m	/	3 trait./ha/an		/	Spe8	Deltaméthrine : 15 g
Pyrevert	1,5	6 h	28j	5 m	/	/	3 trait./ha/an		UAB	Spe8	Pyréthrinés : 18,61 g
Klartan SMART	0,2	6 h	21j	50 m	20 m	/	2 trait./ha/an		/	Spe8	Tau fluvanilate : 240 g

Produits disponibles à la vente !



- Ce mélange est interdit durant la floraison ou au cours des périodes de production d'exsudats, au sens de l'article 1^{er} de l'arrêté du 28 novembre 2003.
- **Un délai de 24h** est obligatoire entre les applications des 2 produits.
- **Ordre d'application obligatoire :** Pyréthroïdes puis triazoles ou imidazoles.

BLACK-ROT

Aucune évolution notable de la situation cette semaine. Aucun nouveau symptôme n'a été observé sur le vignoble.

TORDEUSES DE LA GRAPPE Estimation du risque .|||

Malgré le début du vol de deuxième génération (G2), les captures restent à ce jour quasiment nulles sur l'ensemble du réseau de piégeage. Les fortes températures observées ces derniers jours perturbent l'activité des papillons et limitent l'intensité du vol. La situation reste donc calme pour l'instant, tout en nécessitant le maintien d'une surveillance régulière.

CROISSANCE DES BAIES—APPORTS FOLIAIRES

Estimation du risque .|||

Le stade actuel correspond à une phase de croissance active des baies, nécessitant une forte mobilisation d'énergie et de nutriments. Des apports foliaires adaptés peuvent soutenir l'activité photosynthétique et accompagner le développement des grappes.

Sur les parcelles touchées par la grêle, les apports foliaires sont particulièrement recommandés afin d'aider la vigne à surmonter le stress subi et à favoriser la cicatrisation des tissus endommagés.



NUTRIKALI

Dose de 3-5 l/ha

Azote (acide aminées) : 40 g/l

Potassium : 70 g/l + oligo-éléments naturels



PLANTIGEL

Dose : 5 l/ha

Azote organique : 30 g/l

Potassium : 40 g/l

STRESS HYDRIQUE ET THERMIQUE

Estimation du risque

Avec les fortes chaleurs annoncées, la protection des grappes et du feuillage contre les excès de rayonnement devient un enjeu important. Les produits de protection solaire tels que CALSHIELD ou le talc INVELOP WHITE PROTECT agissent comme une véritable « crème solaire » en réfléchissant une partie des rayons UV et en limitant les phénomènes de grillure et d'échaudage.

En complément, LALSTIM OSMO, à base de glycine-bétaïne d'origine végétale, aide la vigne à mieux gérer les épisodes de stress hydrique en limitant les pertes en eau et en réduisant l'évapotranspiration. Son action se prolonge pendant environ trois semaines après application.

Ces deux solutions sont complémentaires : l'une protège physiquement la plante du rayonnement solaire, tandis que l'autre améliore sa tolérance au manque d'eau. Pour être pleinement efficaces, ces protections doivent être mises en place en amont des épisodes de chaleur et de stress hydrique, sans attendre l'apparition des premiers symptômes.



LALSTIM OSMO

Dose : 2 kg/ha

970 g/kg glycine-bétaïne



INVELOP WHITE PROTECT

Dose : 5 à 20 kg/ha

Talc 52% SiO₂, 30% MgO



Calshield®

BARRIÈRE PHYSIQUE
La protection contre les ravageurs et le stress thermique

Points Forts

- Formulation légère facile à manipuler
- Sans impact sur le matériel de pulvérisation (abaissement brouillard)
- Meilleure adhérence au feuillage
- Meilleure diffusion de la lumière
- Absence de toxicité phytotoxique
- Homogénéité de la répartition sur feuilles et fruits

CALSHIELD

Dose : 10 l/ha

Carbonate de calcium : 60%

**Fermeture exceptionnelle de vos 4 magasins BVS pour inventaire,
le mardi 30 juin 2026.**

L'ÉQUIPE B.V.S.

Bulletin de situation rédigé à partir des observations hebdomadaires réalisées sur le réseau de parcelles BSV Bourgogne : le bulletin est consultable sur le site de la Chambre Régionale <https://bourgognefranchecomte.chambres-agriculture.fr>. Ces informations sont complétées par les observations quotidiennes de nos techniciens et l'outil de modélisation AGRIGENIUS. Avant toute utilisation de produits phytosanitaires, consultez les étiquettes regroupant toutes les informations nécessaires : homologations, doses, ZNT, DAR, DRE... Ces informations sont également disponibles dans le guide vigne de BVS "Gamme PROTECTION édition 2026" et sur le site du gouvernement <https://ephy.anses.fr>. Les fiches de données de sécurité sont disponibles sur le site www.quickfds.com/fr. Les emballages vides sont collectés sur les différents sites de BVS durant la période d'utilisation. Les PPNU (Produits Phytos Non Utilisables) sont collectés à des dates et des lieux bien précis (collecte ADIVALOR).

BOURGOGNE VITI SERVICE - S.A.S. au capital de 94 487,90€ - RCS DIJON B 333 583 953. Crédits photos : Bourgogne Viti Service.

BOURGOGNE VITI SERVICE, votre partenaire au quotidien.

 contact@bvs-viti.fr www.bvs-viti.fr

Vos magasins BVS : Nuits-Saint-Georges ☎ 03 80 61 02 13 – Beaune ☎ 03 80 22 22 50 – Chassey-Le-Camp ☎ 03 85 94 70 16 – Mercurey ☎ 03 85 45 23 70